

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 9-2018

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du 9 octobre 2018, le conseil municipal de la Ville de La Pocatière a adopté le **règlement numéro 9-2018, ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'ajouter, dans la zone Pa10, l'usage résidentiel multifamilial, et de modifier, pour cet usage et dans cette zone, les dispositions concernant le stationnement, la conservation des arbres et les usages domestiques autorisés, et ayant aussi pour objet de modifier, à l'article 6.3 du règlement de lotissement numéro 22-90, pour l'usage résidentiel multifamilial dans la zone Pa10**, les dispositions sur la superficie minimale de terrain requise;
- QUE le règlement numéro 9-2018 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 28 novembre 2018;
- QUE le règlement numéro 9-2018 est entré en vigueur le 29 novembre 2018, suite à la délivrance du certificat de conformité émis par M. Yvan Migneault, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière sur les heures d'ouverture du bureau municipal, ainsi que sur le site Internet de la Ville par l'hyperlien inséré au présent avis public.

Donné à La Pocatière ce 6 décembre 2018.

Danielle Caron, OMA
Greffière